

LE GENRE *AMPHIBLEMMA* NAUD.
(MELASTOMACÉES)

par H. JACQUES-FÉLIX

SUMMARY : The genus *Amphiblemma*, with eleven species, is restricted to forests and gallery forests of West tropical Africa, in Gabon principally. Four new species are described whereas three species names are reduced to synonymy.

* * *

Depuis qu'il a été établi par NAUDIN (1851), sur le *Melastoma cymosum* Schrad. & Wendl., le genre *Amphiblemma* n'a jamais été discuté. L'établissement du g. *Haplophyllophorus* A. & R. Fern., par retrait de la sect. *Haplophyllophora* Bren., en renforce l'homogénéité et sa position est très claire parmi les Sonénilées africaines ¹.

APPAREIL VÉGÉTATIF. — Tous les *Amphiblemma* sont vivaces, caulescents et plus ou moins ombro-sciaphiles. Ce sont, soit des arbrisseaux dressés, à jeunes rameaux épais, charnus, et à feuilles amples et membranées, soit des arbrisseaux plus touffus, à rameaux plus grêles, plus ligneux et à feuilles plus réduites. Les rameaux sont subquadrangulaires dans le premier cas, plus arrondis dans le second et ne sont jamais ailés. Plusieurs espèces montrent régulièrement des lenticelles interpétiolaires, apparemment peu significatifs ². Les feuilles sont toujours manifestement pétiolées et le pétiole, plus ou moins grêle, est étroitement inséré sur la tige. Ce dernier caractère, et celui du manque d'alature des rameaux, indiquent l'absence de faisceaux corticaux. L'anisophylie existe à des degrés variables; elle est particulièrement prononcée chez *A. heterophyllum*. Chez une seule espèce, *A. soyauxii*, les fleurs sont régulièrement axillaires. Dans les autres cas les inflorescences sont, ou bien exclusivement terminales, ou bien complétées parfois de cymes axillaires. Cependant ces plantes forment rarement des arbrisseaux très ramifiés. Ainsi, chez celles du premier groupe, la tige sympodiale est souvent solitaire : après floraison la tige se détruit

1. Les spécimens cités, outre ceux des types, Kew (K), British Museum (BM) principalement, sont ceux des Herbiers de Paris (P), Bruxelles (BR), Hambourg (HBG) et Wageningen (WAG). Je remercie les Directeurs de ces différents Établissements d'avoir bien voulu me communiquer ces spécimens.

2. Je remercie M^{lle} M. CHALOPIN qui a reconnu la nature de ces lenticelles.

sur une certaine longueur et n'est remplacée que par un seul bourgeon. Cette remarque a été faite depuis longtemps sur *A. cymosum* cultivé en serre.

INFLORESCENCE. — L'inflorescence élémentaire est une cyme unipare à fleurs bisériées (cincinnus). Chez une seule espèce, *A. molle*, la cyme est solitaire et généralement très allongée. Dans d'autres cas, la fleur axiale, développée ou non, détermine un verticille de 2 à 5 cymes simples, ou parfois bifurquées. Lorsque ces cymes sont sessiles et réduites à une ou quelques fleurs pédicellées, l'inflorescence est ombelliforme. Enfin le cas le plus complexe est celui de la panicule formée de plusieurs verticilles superposés sur l'axe. Les bractées sont toujours très réduites.

FLEUR. — Comme chez la plupart des Sonérilées la fleur des *Amphiblemma* est caractérisée par la position plutôt épigyne que périgyne des anthères dans le bouton. Genouillées sur le filet les étamines s'allongent avec la corolle qui, bien avant l'anthèse, est nettement dégagée d'un calice peu développé.

Le réceptacle, obscurément 5-gone, ne varie guère que par son indument et sa forme qui va de brièvement campanulée à oblongue. Le calice est toujours réduit à un limbe très étroit et les lobes eux-mêmes sont, ou bien courts et largement triangulaires, ou bien étroitement triangulaires à linéaires et séparés par de larges sinus. Le mucron subapical, souvent présent sur les lobes du premier type, devient un appendice linéaire très développé chez *A. molle*.

La corolle offre peu de caractères distinctifs. Toutefois elle est nettement réduite et peu voyante chez *A. molle*. Les pétales sont diversement glabres ou porteurs de poils glanduleux.

Le dimorphisme staminal est constant et concerne non seulement le connectif mais aussi l'anthère. Normalement les étamines du verticille externe ont un pédoconnectif développé, arqué, prolongé en avant d'un appendice simple et sans ergot postérieur. Celles du verticille interne ont une anthère plus petite, un connectif bituberculé en avant et pourvu d'un ergot bien développé. Ce type de structure est un peu différent chez *A. molle* et *A. gossweileri*.

L'ovaire est essentiellement caractérisé par un vertex concave, toujours glabre, dont la marge forme une couronne épigyne plus ou moins développée, simple ou 5-lobée et qui peut être ciliée. Profondément inclus dans le tube, auquel il adhère généralement sur toute la hauteur de sa partie fertile, il présente cependant, surtout entre les carpelles, des logements staminaux peu profonds, où les anthères ne sont engagées que par leur extrémité subulée; la couronne épigyne est toujours libre. Au cours du développement le vertex devient souvent cratériforme, tant par croissance périphérique des loges que par accrescence du tissu aérifère ou membraneux de la couronne. Ainsi, chez *A. molle*, la couronne est déjà bien individualisée avant l'anthèse et longuement exserte à maturité. Le style n'offre aucune particularité; il est constamment linéaire avec un stigmate punctiforme. Les placentas adhèrent sur toute la hauteur de la loge, ou présentent parfois

une brève étrave basale. Ils sont généralement peu saillants et forment une lame étroite, en rapport avec des graines dont le funicule est de longueur variable. Plus rarement ils sont quelque peu stipités et cymbiformes, en rapport avec des graines à funicule court.

FRUIT. — La déhiscence se fait selon plusieurs modalités. Le plus souvent elle est valvaire loculicide : le vertex se fend selon 5 lignes qui partagent la couronne épigyne en autant de segments. Dans le cas d'*A. molle*, chez lequel les placentas se séparent de l'axe et se prolongent quelque peu sur le vertex, la couronne membraneuse rédupliquée ne se fend pas sur toute sa hauteur mais s'ouvre en étoile autour des 5 branches placentaires. Enfin, chez les capsules oblongues à graines vésiculeuses, la déhiscence valvaire loculicide se complète d'une déhiscence septicide longitudinale qui affecte nécessairement le tube du réceptacle.

La graine (ovule anatrophe, embryon droit) est toujours plus ou moins appendiculée. A partir de la base, où ne restent généralement que quelques cellules du funicule, une double expansion du tégument s'étend tout le long du raphé pour se dilater vers le sommet en une vésicule aérifère sulquée ou bilobée. En décrivant *A. mildbraedii* nous reviendrons sur les deux types de graines que nous avons observés.

NOMBRE CHROMOSOMIQUE. — Selon Cl. FAVARGER le nombre est de $n = 38$ chez *A. cymosum*. C'est le plus élevé de ceux observés sur les *Melastomataceae* d'Afrique¹.

ANATOMIE. — Les *Amphiblemma* ne présentent pas de faisceaux vasculaires corticaux et la présence de plages de liber dans la moelle est irrégulière.

INDUMENT. — On n'observe jamais d'émergences sur le réceptacle comme chez les *Osbeckieae* et l'indument se limite à 3 éléments : 1^o les poils tannifères, rameux ou non, parfois très menus, forment la pubescence que l'on peut observer sur les rameaux jeunes, les feuilles, le réceptacle et le calice; 2^o les soies simples, seulement copieuses chez *A. hallei* et surtout *A. molle*; 3^o les soies ou poils glanduleux, rares sur les organes végétatifs, fréquents sur la fleur : réceptacle, calice, corolle et couronne épigyne.

CLASSIFICATION; AFFINITÉS. — Malgré sa composition homogène le genre peut se subdiviser en deux sections.

Sect. *Cinninatae* Engl. : par de nombreux caractères : cyme unipare solitaire, sépales appendiculés, couronne épigyne membraneuse et exserte, etc., l'*A. molle* se distingue très nettement de l'ensemble des autres espèces. Dans son travail de 1921, GILG plaçait *A. molle* dans la section des *Corymbosae* et deux espèces créées par lui, *A. riparium* et *A. erythro-*

1. Nouvelles recherches cytologiques sur les Mélastomatacées. Bull. Soc. Bot. suisse 72 : 289-305 (1962).

podum, dans la section des *Cincinnatae*. Il s'agissait d'une erreur car *A. riparium* Gilg est synonyme d'*A. molle* Hook. f. et nous n'avons pas pu reconnaître ce qu'était l'*A. erythropodum* Gilg & Lederm., autre synonyme probable. De sorte que seul *A. molle* correspond à la section *Cincinnatae*.

Sect. *Corymbosae* Engl. : les autres *Amphiblemma* entrent tous dans cette section mais peuvent se séparer en deux groupes, l'un typifié par *A. cymosum*, l'autre par *A. setosum* et dont les espèces respectives sont voisines et parfois difficiles à distinguer.

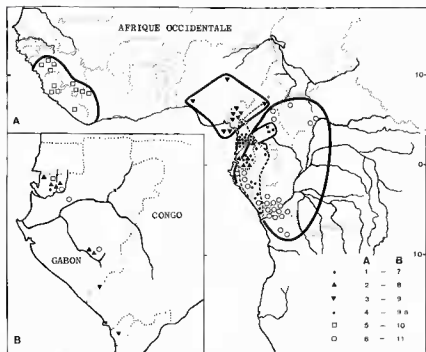
Dans le premier groupe *A. cymosum* peut présenter quelques poils glanduleux comme *A. ciliatum* et avoir plus d'un verticille de cymes comme *A. mildbraedii*. De même, *A. ciliatum* (= *A. lateriflorum* Cogn.) peut avoir des fleurs axillaires comme *A. soyauxii*. C'est pourquoi, bien que cette dernière espèce soit très valable, elle ne justifie pas le maintien de la section *Axillares* Engl. Enfin, l'*A. lanceatum*, que nous avons cru devoir établir, est lui-même très proche d'*A. mildbraedii*.

Plusieurs des espèces du deuxième groupe sont peut-être moins apparentées entre elles et nous en proposons trois nouvelles. L'*A. hallei* est bien différent par plusieurs de ses caractères; *A. heterophyllum* et *A. cuneatum* se distinguent surtout par leur appareil végétatif; enfin *A. gossweileri* et sa variété *humifusum* sont étroitement alliés à *A. setosum*.

CHOROLOGIE; HABITATS. (Fig. 1)¹. — Malgré des graines que l'on peut considérer comme anémochores, les *Amphiblemma* sont tous confinés à la partie occidentale de la Région guinéo-congolaise et, bien que l'un d'eux existe également à Fernando Po, ils sont tous continentaux. Cette aire est donc plus étroite que celle des *Calvoa* qui atteignent l'Afrique orientale et dont quelques-uns sont endémiques des îles atlantiques du golfe de Guinée.

La plupart des *Amphiblemma* affectionnent les rochers et troncs moussus des sous-bois, les berges de ruisseau, les ravins humides des chutes d'eau; soit toutes stations où le substrat est enrichi en humus, la végétation éclaircie en grande forêt et l'air suffisamment humide hors de la forêt. Ainsi, *A. ciliatum*, dont l'aire est cependant axée sur la zone équatoriale, est rare ou absent de la cuvette congolaise, alors qu'il est connu de localités écartées en Rép. Centrafricaine et Angola, grâce à des stations privilégiées comme les abords de cascades. L'*A. cymosum*, qui a sensiblement les mêmes exigences, est localisé dans les habitats semblables de l'Ouest africain. Dès la Nigeria il est remplacé par *A. mildbraedii*, grand arbrisseau submontagnard des lisières boisées et galeries forestières du plateau Bamiléké. C'est le moins hygrophile des *Amphiblemma*; il remonte

1. La réalisation de cette carte a été facilitée par les recueils suivants : P. BAMPS, Index des lieux de récolte, in Flore du Congo, du Rwanda et du Burundi (1968); R. LE TOUZEY, Les botanistes au Cameroun, Flore du Cameroun 7 (1968); J. RAYNAL, Itinéraires de G. LE TESTU au Gabon, Flore du Gabon 14 (1968); et par les renseignements personnels de N. HALLÉ.



Pl. 1. — Répartition des *Amphiblemma* : A, Carte générale : 1, *A. molle*; 2, *A. soyauxii*; 3, *A. mildbraedii*; 4, *A. lanceatum*; 5, *A. cymosum*; 6, *A. cihatum*. — B. Carton : 7, *A. heterophyllum*; 8, *A. setosum*; 9, *A. gossweileri*; 9a, *A. gossweileri* var. *humifusum*; 10, *A. cuneatum*; 11, *A. hallei*.

jusqu'au plateau de Baoutchi et existe aussi dans l'Adamaoua jusqu'aux environs de Ngaoundéré; LEDERMANN l'aurait récolté plus à l'est vers Guendéré. L'espèce affine, *A. lanceatum*, est planitiaire et croît dans les clairières marécageuses et galeries de forêt du Cameroun. Enfin, l'*A. soyauxii*, l'espèce la plus rare du groupe, a une aire limitée aux forêts montagneuses du Gabon et du Cameroun. On remarquera que les espèces affines de ce groupe ont des aires distinctes, ce qui explique vraisemblablement leur maintien.

L'aire d'*A. molle* est remarquable par son exiguïté latérale alors qu'elle s'étend depuis l'embouchure du Congo jusqu'à la limite nord de la forêt du Cameroun et se prolonge même d'une enclave en Région soudanienne, sur les pentes des montagnes de Poli.

Tous les *Amphiblemma* du second groupe des *Corymbosae* sont confinés au Gabon. Bien que les récoltes soient encore insuffisantes pour en définir les aires respectives, il est évident que plusieurs cohabitent sur les mêmes pentes boisées des Monts Cristal et de la Haute Ngounié. Toutefois *A. gossweileri* et sa variété *humifusum* occuperaient plutôt les forêts basses et humides.

AMPHIBLEMMA NAUD.

Ann. Sci. Nat. 15 : 50 = Melast. Mon. 1 : 265 (1851).
 BENTH. & HOOK. f., Gen. Plant. 1 : 754 (1862); TRIANA, Trans. Linn. Soc. 28 : 79 et 167 (1871); HOOK. f., Fl. Trop. Afr. 2 : 455 (1871); COGN., Mon. Phan. 7, Melast. : 526 (1891); KRASSER, in Nat. Pflanzenfam. 3, 7 : 174 (1893); GILG, Mon. Afr. 2, Melast. : 29 (1898); in Pflanzenw. Afr. 3, 2 : 756 (1921); BRENNAN, Kew Bull. 1953 : 85 (1953); KEAY, in Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 1 : 251 (1954); JAC.-FÉL., Icon. Pl. Afr. 3 : tab. 66 (1955); A. & R. FERN., Conspect. Fl. Angol. 4 : 163 (1970).

CLÉ DES ESPÈCES

- I. Cymes unipares, solitaires, multiflores, dressées; sépales avec un appendice subapical linéaire; couronne épigyne saillante à maturité (Sect. *Cincinnatae*) *A. molle*
- II. Cymes unipares, digitées par deux à cinq en une inflorescence corymboïde; parfois panicule de plusieurs verticilles superposés; ou cymes très redant, pauciflores, formant une inflorescence contractée, ombelliforme; parfois cymes axillaires; pas d'appendice linéaire au dos des sépales; couronne épigyne incluse (Sect. *Corymbosae*).
 1. Feuilles amples, membraneuses; marges dentées-ciliées à finement serrulées; herbes robustes ou arbrisseaux herbacés; tiges relativement épaisses et subquadrangulaires (voir aussi *A. heterophyllum*); sépales souvent largement triangulaires à arrondis.
 2. Cymes exclusivement axillaires, principalement sur les nœuds défeuillés; marges foliaires finement serrulées; réceptacle oblong, poils glanduleux sur le calice; tiges jeunes souvent hirsutes... *A. soyauxii*
 - 2'. Cymes terminales ou parfois précédées de cymes axillaires sur les nœuds sommitaux.
 3. Arbrisseaux herbacés ou herbes robustes de 0,75 à 2 m de haut; cymes pluriflores; fleurs glabrescentes ou avec poils glanduleux.
 4. Panicule de 2 à 5 verticilles de cymes pédonculées et parfois bifurquées (voir aussi *A. cymosum*); fleurs peu serrées, sans poils glanduleux; sépales arrondis.
 5. Panicule jusqu'à 28 cm de large et 20 cm de haut, avec 3-5 verticilles de cymes souvent bifurquées; feuilles largement ovales à ovales, généralement pubérulentes sur les 2 faces; marges serrulées; réceptacle 10-12 mm de long..... *A. mildbraedii*
 - 5'. Panicule jusqu'à 12 cm de large et 10 cm de haut, avec 2-3 verticilles de cymes parfois bifurquées; feuilles lancéolées à ovales-lancéolées, glabrescentes; marges dentées-serrulées; réceptacle 5 mm de long... *A. lanceatum*
 - 4'. Corymbe de 2-5 cymes simples, digitées; rarement 2 verticilles et cymes bifurqués chez *A. cymosum*; fleurs nettement bisériées et unilatérales, souvent avec poils glanduleux; sépales triangulaires.
 6. Inflorescence pédonculée par un entrenœud de plusieurs centimètres; cymes pédonculées, atteignant 5-9 cm (parfois bifurquées sur les sujets robustes); fleurs normalement glabrescentes; capsule ellipsoïde-oblongue... *A. cymosum*
 - 6'. Inflorescence subsessile de cymes contractées ne dépassant pas 3-4 cm; parfois cymes axillaires; fleurs contiguës à imbriquées, avec poils glanduleux abondants sur la corolle et le calice, ceux du réceptacle caducs en laissant une trace verruqueuse; capsule campanulée de 6-8 mm... *A. ciliatum*

- 3'. Arbrisseau de 0,50 m de haut; tiges grêles, ligneuses; feuilles très inégales sur le même nœud; marges longuement ciliées; cymes ombelliformes 3-4 flores; fleurs hérissées de soies non glanduleuses *A. heterophyllum*
- 1'. Feuilles généralement coriaces, à marges entières, non ou obscurément ciliées (parfois herbacées mais alors plus ou moins villeuses, ou arbrisseaux peu élevés, à rameaux plutôt grêles et arrondis); cymes pauciflores, ombelliformes, moins de 5 cm de diamètre; sépales étroitement triangulaires ou linéaires, séparés par de larges sinus.
7. Poils glanduleux sur le réceptacle ou le calice; sépales triangulaires à subulés; feuilles glabrescentes ou éparsément poilues.
8. Feuilles ovales, ovales-lancéolées à largement elliptiques.
9. Réceptacle long de 5-7 mm, nettement sétulo-glanduleux; grandes étamines 18-20 mm; pétiole presque aussi long que le limbe; cymes terminales *A. setosum*
- 9'. Réceptacle long de 3-4 mm, soies peu nombreuses, caduques ou non glanduleuses; grandes étamines 8-10 mm; cymes souvent précédées de cymules axillaires ou dispersées *A. gossweileri*
10. Arbrisseau ligneux, dressé; cymes terminales souvent précédées de cymules axillaires; pédoconnectif des grandes étamines sans ergot et celui des petites étamines avec appendice antérieur bien développé... var. *gossweileri*
- 10'. Arbrisseau herbacé, étalé; fleurs solitaires ou cymes très réduites, dispersées à l'extrémité des tiges et des rameaux latéraux; pédoconnectif des grandes étamines avec un ergot dorsal et celui des petites étamines sans appendice antérieur notable var. *humifusum*
- 8'. Feuilles étroitement elliptiques lancéolées *A. cuneatum*
- 7'. Soies filiformes, hérissées sur le réceptacle et le calice; sépales linéaires; plante hirsute, souvent rougeâtre *A. hallei*

Amphiblemma molle Hook. f. (Pl. 2 et 3).

TRIANA, Fl. Trop. Afr. 2 : 456 (1871); Trans. Linn. Soc. 2 : 79 (1871); COGN., Mon. Phan. 7, Melast., : 527 (1891); GILG, Mon. Afr. 2, Melast. : 29 (1898); Pflanzenw. Afr. (1921); EXELL, Journ. Bot. 67 : 182 (1929); A. & R. FERN., Conspect. Fl. Angol. 3, 2 : 756 4 : 164 (1970).

— *Amphiblemma riparium* GILG, Pflanzenw. Afr. 3, 2 : 756, in clavi (1921); basé sur *Mildbraed 5583* (Lecto. HBG!), 5912; *Zenker 4029, 4860*; PELLEGR., Mém. Soc. Linn. Normandie 26, 2 : 124 (1924).

— *A. erythropodum* GILG & LEDERM., Pflanzenw. Afr. 3, 2 : 756, in clavi (1921) 1.

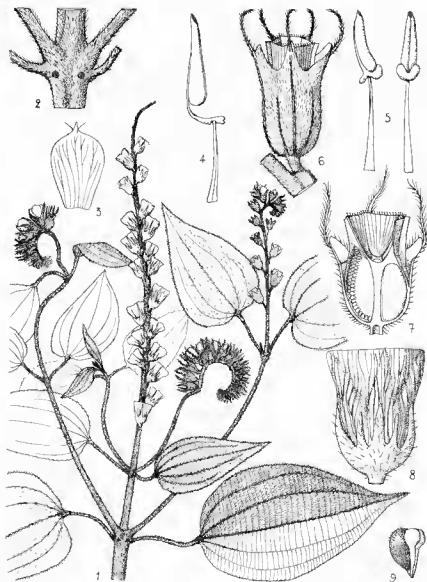
TYPE : *Mann 1681b* (holo-, K!).

Arbrisseau subherbacé, dressé, ramifié, 0,50-0,80 m, hirsute-velutineux sur toutes ses parties, souvent de teinte rougeâtre; rameaux grêles, subquadrangulaires puis arrondis, couverts d'un indument dense formé de soies hérissées et de poils capités; deux lenticelles protubérants interfoliaires sur chaque nœud. Feuilles pétiolées, poilues; pétiole grêle, long de 3 à

1. D'après une récolte (détruite?) de LEDERMANN au N. de Nkongsamba (Cameroun). Placé dans la sect. des *Cincinetae* il s'agit probablement d'*A. molle*, bien que la taille indiquée (1,50 m) semble exagérée et fasse penser à *A. mildbraedii*.



Pl. 2. — *Amphiblemma molle* Hook. f. : à gauche, type, *Mann 1681 b*, K; à droite, lectotype d'*A. riparium* Gilg.



Pl. 3. — *Amphibtemna molle* Hook. f. : 1, aspect général $\times 2/3$; 2, détail d'un nœud montrant les lenticelles $\times 2$; 3, pétale $\times 4$; 4, étamine externe $\times 6$; 5, étamine interne, profil et face $\times 6$; 6, fruit jeune $\times 4$; 7, fruit coupé $\times 4$; 8, fruit mûr $\times 4$; 9, graine $\times 20$. D'après Jacques-Félix 2457 (del. H. LAMOURDEIEU).

7 cm, densément velutineux-hirsute; limbe ovale de 4-6 × 8-10 cm, arrondi ou médiocrement cordé à la base, aigu à obscurément acuminé au sommet; pubescent à la face supérieure, subhirsute en dessous; 5 nervures ascendantes, nervures transversales parallèles, plus ou moins masquées par l'indument; marges obscurément dentées-ciliées.

Cymes terminales, solitaires, unipares, pédonculées, pouvant atteindre 25 cm et porter jusqu'à 50 fleurs bisériées sur un rachis densément velutineux; longtemps persistantes et apparemment axillaires par dépassement des rameaux sous-jacents. Fleurs brièvement, mais nettement pédicellées, velutineuses par le réceptacle et le calice couverts de soies et de poils capités; réceptacle ovo-campanulé, haut de 4-5 mm; lobes du calice triangulaires-obtus, longs de 3 mm, pourvus sur le dos d'un appendice subapical linéaire-subulé, hirsute, atteignant 6-8 mm et dépassant la corolle dans le bouton. Corolle peu voyante, rose, parfois blanche; pétales oblongs, 3,5 × 5 mm, apex sétacé plus quelques autres poils capités. Grandes étamines à anthère de 4 mm; pédoconnectif relativement court, peu arqué, prolongé en avant d'un appendice obtus-émarginé et marqué en arrière d'un ergot à peine visible; filet de 5 mm. Petites étamines à anthère de 2,5 mm; connectif pourvu, en avant, d'un appendice épais, bilobé, connivent ou adhérent à l'anthère et, en arrière, d'un ergot obtus bien évident; filet de 4 mm. Ovaire entièrement adhérent sur le tiers de sa longueur, puis jusqu'à la moitié par des cloisons; partie libre cratériforme, presque cylindracée, atteignant le rebord du réceptacle, formée de la couronne épigyne et des loges intruses dans les angles; parois membraneuses, nerviées; marges minces, ciliées de poils capités. Style linéaire, plutôt épais, long de 4 mm. Placentas stipités par une lame membraneuse, fragile, adhérente sur toute la longueur ou avec une brève carène libre à la base, prolongée vers le haut un peu au delà de l'insertion du style.

Fruit campanulé, long de 8 mm; ovaire longuement saillant hors du réceptacle et du calice par la couronne nerviée, pentagonale-rédupliée, à marge ciliée, tronquée à ondulée; déhiscence valvaire. Graines courtes, 0,5 mm, papilleuses; tégument dilaté latéralement et au sommet en deux vésicules aérifères peu importantes.

OBSERVATIONS. — Le type étant assez médiocre, la cyme est décrite comme pauciflore, alors qu'elle totalise normalement plusieurs dizaines de fleurs. En conséquence GILG (1921) a nommé *Amphiblemma riparium* le matériel du Cameroun mieux développé et placé cette espèce dans la section particulière des *Cincinnatae* alors qu'il a laissé *A. molle* dans la section des *Corymbosae*. En outre les lobes du calice sont décrits comme subulés alors qu'il s'agit exactement de l'appendice dorsal. La variabilité chez cette espèce ne porte guère que sur des détails de dimensions, d'indument, etc. Elle se distingue de ses congénères par de nombreux caractères et sa place dans une section particulière est justifiée.

GABON : N. Hallé 3482, Bélinga, paroi rocheuse sous forêt; fl. blanches (dec.); 4014, Bélinga, bords de l'eau (juin); N. Hallé & J.-F. Villiers 4486, Mt Cristal, Kinguélé, bords de torrent (janv.); 4725, Mt Cristal, Assok; corolle blanche; touffe rameuse étalée

(janv.); 5049, Akoga, bords de sentiers; fl. rose, 12 mm de diamètre, feuilles rouge grenat en-dessous (fév.); 5094, Mt Méla; fl. rose violacé (fév.); 5103, 5105 bis, Mt Méla, rocher moussu du sommet vers 1 030 m; fl. blanche ou rose (fév.); N. Hallé & Cours 5942, Ovale, vers 900 m; fl. blanches (mai); *Le Testu 2537*, bassin de la Ngounyé, Moundou (oct.); 5220, Haute Ngounyé, de Mouïla à Kembélé « fl. rose foncé; il y a une var. *flor albis* n (fév.); *Mann 1681b* (K!), Mt Cristal (juil.). — CAMEROUN : *Annet 225, 234*, Lolodorf, Mt Ngowayang (juin); *Bos 3671* (WAG), Kribi-Lolodorf, vieille forêt secondaire (janv.); 4312 (WAG), route de Kribi-Lolodorf, au pied du Mt Calvary, en clairière (avril); 6603 (WAG), même localité, rochers sous forêt (mars); *Diuklage 1497* (HBG), Kribi; *Jacques-Félix 2457*, Ndikiniméki, sous-forêt (nov.); 9192, Lolodorf, Mt Minn (nov); *Letouzey 9029*, clairière de forêt à 50 km SE de Kribi; plante rougeâtre (mars); 9461, de Kribi à Ebolowa, colline Nkôla; plante rougeâtre de 0,50 m de haut (avril); *Mildbraed 5583* (HBG), Ekouk, 22 km à l'est d'Ebolowa (a. 1910-11); 5912 (HBG), environs de Kribi (a. 1910-11); *Zenker 2478, 4029* (HBG), 4093, 4860 (HBG, P, Z), environs de Bipindi (a. 1911-13). — CONGO : *Sita 3330*, Zanaga, région Ingolo II, Mt Ndoumou (mars); *Thollon 1142*, Mayombe (juil.).

***Anphiblemma soyauxii* Cogn. (Pl. 4).**

Mon. Phan. 7, Melast. add. : 1184 (1891).

TYPE : *Soyaux 207* (holo-, P!; iso-, Z!).

Arbrisseau jusqu'à 2 m de hauteur, peu ramifié, feuillu, souvent pourpré, cauliflore; rameaux jusqu'à 6 mm de diamètre, arrondis, variablement hérissés ou non de soies glanduleuses, finement furfuracés lorsqu'ils sont jeunes, présence de lenticelles sur les nœuds. Feuilles pétioolées, amples, membraneuses; pétiole 7-10 cm, furfuracé et souvent avec quelques soies glanduleuses éparses; limbe ovale, arrondi-cordé à la base, aigu à acuminé au sommet; soies couchées éparses à la face supérieure, plus rares en dessous; poils submarginiaux plus nombreux s'ajoutant aux cils des marges très finement serrulées-dentées; 5 à 7 nervures ascendantes, nervures transversales sensiblement parallèles.

Inflorescences exclusivement axillaires, généralement sur les nœuds ayant perdu leurs feuilles, subsessiles, formées de 2 cymes scorpioïdes courtes, de 3 à 5 fleurs diversement lâches, ou solitaires. Fleur à pédicelle variant de 1 à 4 mm; réceptacle étroitement ellipsoïde-oblong, pentagonal, haut de 5-6 mm, généralement glabrescent à finement pubescent, rarement avec quelques soies éparses sur la partie inférieure, par contre soies glanduleuses vers le haut et sur le calice; lobes du calice triangulaires, hauts de 2 à 2,5 mm, apex aigu à sétacé, souvent divergent. Corolle rose; pétales obovales, asymétriques, 5 × 10 mm, avec soies glanduleuses vers le haut. Grandes étamines à anthère de 7 mm; pédoconnectif de 4-5 mm, appendice antérieur de 2 mm, tronqué-bidiscoïde; filet 5 mm. Petites étamines à anthère de 4-5 mm; connectif épaissi en avant par un appendice obtus et en arrière d'un ergot obtus; filet de 4 mm. Style long de 10 mm. Ovaire relativement long; placentas sessiles.

Fruit oblong, de 5 × 10 mm, pentagonal; l'ovaire atteint le bord du réceptacle par son vertex tronqué, non cratériforme; déhiscence locu-



Pl. 4. — A gauche : *Amphiblemma soyauxii* Cogn., type, *Soyaux 207*, P;
à droite : *Amphiblemma mildbraedii* Gul., type, *Mildbraed 7092*, HBG.

licide au sommet et septicide sur toute la longueur. Graines 1,5 mm de longueur totale, oblongues, presque lisses, funicule charnu, vésicule aérifère terminale, dressée.

OBSERVATIONS. — La plante récoltée au Cameroun diffère de celles récoltées au Gabon par des rameaux glabrescents; par des cymes plus lâches; le réceptacle plus long porte quelques poils épars alors que le calice est presque dépourvu de soies glanduleuses; le sommet de l'ovaire est plan au lieu de concave, etc.

GABON : N. Hallé & J.-F. Villiers 4364, Mbel, bords de rivière; arbrisseau de 1 m, très pourpré (janv.), 4426, rivière Mbel, chutes de Kinguélé, arbrisseau de 1,50 m, sur rocher moussu à l'ombre (janv.); 4850, Mont Cristal, rivière Essia, 10 km S de Méla; arbrisseau de 2 m, pourpré, jeunes rameaux hirsutes (fév.); *Soyaux 207*, Mounda, ferme de Sibange (fév.). — CAMEROUN : Jacques-Félix 9186, Lolodorf, Mont Minn; arbrisseau de 2 m sur terrain de feuilles collecté par des blocs rocheux en sous-bois (nov.).

***Amphiblemma mildbraedii* Gilg (Pl. 4).**

Pflanzenw. Afr. 3, 2 : 756, in clavi (1921); Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr. Afr. Exped. 1910-11, 2 : 188, *nomen* (1922); KEAY, Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 1 : 252 (1954). — *Amphiblemma polyanthum* GILG, Pflanzenw. Afr. 3, 2 : 756, in clavi (1921)¹.

TYPE : *Mildbraed* 7092 (lecto-, HBG!); 7055 (syn-, HBG!).

Plante robuste de 1,50 à 2 m, peu ou pas ramifiée, sympodiale, glabrescente; rameaux épais, subquadrangulaires, pubérulents sur les parties jeunes, souvent avec bourgeons feuillés aux aisselles foliaires. Feuilles longuement pétiolées, amples, molles; pétiole long de 4 à 10 cm, arrondi, densément pubescent; limbe largement ovale, 12 × 15 cm, ou ovale-lancéaté, 6 × 15 cm, arrondi-cordé à la base, acuminé-aigu au sommet, glabrescent à finement pubescent au-dessus, furfuracé en dessous, surtout sur les nervures; 7-9 nervié, nervures transversales parallèles, nombreuses; marges apparemment entières, mais très finement dentées-ciliées.

Panicule cymeuse terminale, dégagée des feuilles par un pédoncule atteignant 10 cm; jusqu'à 26 cm de large et haute de 20 cm (sans le pédoncule); constituée de 3 à 4 verticilles de 2 à 5 cymes unipares, elles-mêmes pédonculées et 1 à 2 fois bifurquées; fleurs lâches sur les axes furfuracés. Fleurs nettement pédicellées, 2-4 mm; réceptacle et calice furfuracés, étroitement campanulés; lobes du calice plus larges que hauts, 3 × 1,5 mm, arrondis et brusquement mucronés sur le dos. Corolle grande, rose; pétales asymétriques-oblongs, finement mucronés au sommet, longs de 20 mm. Grandes étamines à anthère linéaire-subulée de 9 mm; pédoconnectif allongé, arqué, long de 10 mm, prolongé en avant d'un appendice linéaire puis tronqué-émarginé; filet de 10 mm. Petites étamines à anthère linéaire-subulée de 6 mm; connectif épais, pourvu en avant d'un appendice court, redressé, bilobé et, en arrière, d'un ergot court et obtus; filet de 8-9 mm. Ovaire profondément inclus dans le réceptacle, d'abord entièrement adhérent, puis par des cloisons sur les 2/3 à 3/4 de sa longueur, la partie libre étant constituée par la couronne épigyne, dressée, 5-lobée; style long de 23 mm. Placentas linéaires formant une lame étroite, presque sessile, aussi haute que la loge.

Fruit campanulé-urcéolé, obscurément pentagonal; les 5 côtes principales peu épaisses mais précises, les intermédiaires plus fines; ovaire inclus, sommet modérément concave et marge de la couronne presque régulière; partie libre du réceptacle et du calice contractée, marcescente. Graines nombreuses, longues de 1,5 mm papilleuses, tégument peu dilaté ne formant qu'une petite vésicule recourbée au sommet (cf. observations ci-après).

OBSERVATIONS. — Cet *Amphiblemma* subhéliophile ne présente pas constamment des bourgeons feuillés axillaires au moment de la floraison. Les spécimens du continent ont généralement les feuilles plus allongées

1. D'après trois récoltes (détruites?) de LEDERMANN faites au Cameroun sur la chaîne occidentale, de Nkongssamba à Sambolabo. Selon cette répartition et la taille de 1,50 m indiquée pour ces plantes, il s'agit probablement d'*A. mildbraedii*.

que ceux de Fernando Po. De même les nervures transversales, typiquement nombreuses et rapprochées, sont parfois plus lâches. GILG (1921) séparait *A. mildbraedii* d'*A. polyanthum* d'après la dentelure des marges. Enfin les récoltes Jacques-Félix 3013 et 3091 présentent des graines allantoides, membraneuses, très différentes de celles de spécimens apparemment identiques et récoltés dans la même région.

CAMEROUN : *CNAD 1578*, Bangangté, vers Bangoua, sol humide (août); *De Wilde 4452* (WAG!), Ngaoundéré, chutes de la Vina, 1 200 m alt.; arbrisseau de 2 m (déc.); *De Wit 7941* (WAG!), région Bamiléké; haut de 2 à 3 m (déc.); *Jacques-Félix 3013*, bords du lac de Bafoussam; arbrisseau de 2 m (janv.); *3091*, de Bazou à Bangangté; 1,50 à 2 m (janv.); *Keay FHI 28326*, Bamenda; Widdikoum, 600-700 m alt. (janv.). — FERNANDO PO : *Melville 654*, entre Moka et Bao, vers 1 800 m alt.; — haut de 2 m (sept.); *Mildbraed 7055, 7092* (HBG!), Musola, de 600 à 1 200 m alt. (nov.). — NIGERIA : *Gillet 15303*, Idanre, Mt Orosun 840 m, rocaïlles et forêt; 1,50 m (août).

***Amphiblemma lanceatum* Jac.-Fél., sp. nov. (Pl. 5).**

Affinis A. mildbraedii Gilg, foliis lanceatis, basi cuneatis, serratis, floribus minoribus; fructibus globularibus; placentis stipitatis, differt.

Subarbuscula, simplex vel pauciramosa, 1,50 m alta, sursum herbacea; ramis subquadrangularibus, subcrassis, primo furfuraceis demum glabris. Folia utrinque glabrata, vel sparsim pubescentia; petiolo gracili, 8-15 cm longo. Lamina lanceata, 6-9 × 12-18 cm; 5-7 nervis, nervulis transversalis laxis; marginibus serrato-ellipticis.

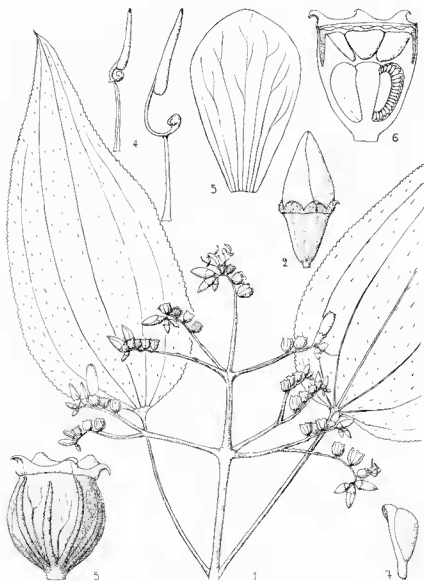
Inflorescentia terminalis pedunculata; cincinnis, simplicis vel 2-chotomis, in 2-3 verticillis dispositis. Flos subsessilis, glabrescens. Receptaculum campanulatum, 3 × 5 mm, furfuraceum; lobi calycis late ovati, retusi, postice mucronati, puberuli. Corolla rosea, petalis obovatis, 9 × 13 mm, glabris. Stamina majora, anthera 8 mm longa; pedoconectivo 6-7 mm longo, antice producto, appendice 1,5 mm, truncato; filamentum 7 mm longo. Stamina minor, anthera 5,5 mm longa; connectivo antice bilobato, erecto, postice calcarato obtuso; filamentum 5,5 mm longo. Ovarium valde inclusum, vertice vix concavum. Stylus linearis, 15 mm longus; stigmatibus punctiformi. Placentae stipitatae, loculum aequantes.

Fructus cupulo-globosus, 6,5 × 7 mm, ovario receptaculum aequanti. Semina oblonga, papillosa, raphe in appendicem tumidam superantem producta.

TYPE : *Letouzey 3991* (holo-, P).

Plante dressée, haute de 1 à 1,50 m, peu ou pas ramifiée, sympodiale, herbacée vers le haut; tige obtusément quadrangulaire, finement furfuracée puis glabrescente, avec 2 lenticelles peu marqués sur les nœuds. Feuilles longuement pétiolées, allongées, glabrescentes; pétiole grêle, de 8 à 15(20) cm, glabre à furfuracée; limbe lancéolé, 6-9 × 12-18 cm, en coin ou arrondi à la base, acuminé aigu au sommet, apparemment glabre ou avec quelques poils rares et courts sur les 2 faces; 5-7 nervures peu saillantes, nervilles transversales peu rapprochées; marges serrées-dentées, avec un cil très court sur chaque dent.

Inflorescence terminale, parfois précédée de cymules axillaires, portée sur un pédoncule de 5 à 9 cm; large de 8 à 10 cm et haute de 6 à 8 cm; constituée de 2 à 3 verticilles de cymes unipares pédonculées et les plus robustes bifurquées; de 7 à 9 fleurs par cyme, soit de 50 à 100 fleurs par inflorescence; axes glabrescents ou éparsément furfuracés. Fleur subsessile,



Pl. 5. — *Amphiblemma lanceatum* Jac.-Fél. : 1, aspect general $\times 2$; 2, bouton floral $\times 3$; 3, pétale $\times 4$; 4, étamine des deux verticilles $\times 3$; 5, fruit $\times 4$; 6, fruit coupé $\times 4$; 7, graine $\times 20$. D'après *Letouzey 3991* (del. : H. LAMOUREDIEU).

glabrescente; réceptacle campanulé, haut de 5 mm; calice étalé, étroit, les lobes largement arrondis, 1×2 mm, échancrés au sommet par le rejet dorsal du mucron; plus nettement furfuracés que le réceptacle, quelque peu pubescents et parfois avec quelques poils glanduleux fugaces. Corolle rose ou purpurine; pétales obovales, 9×13 mm, glabres. Grandes étamines à anthère linéaire de 8 mm; pédoconnectif, allongé, arqué, long de 6-7 mm, prolongé en avant d'un appendice de 1,5 mm, à tête claviforme obscurément bituberculée; filet de 7 mm, épaissi vers le tiers supérieur. Petites étamines à anthère de 5,5 mm; connectif pourvu, en avant, d'un appendice court, redressé, bilobé et, en arrière, d'un ergot court et obtus; filet de 5,5 mm, épaissi vers le tiers supérieur. Ovaire profondément inclus dans le réceptacle, adhérent sur toute la hauteur des loges avec logements staminaux courts entre les loges; vertex cratériforme peu profond, couronne formée d'une marge étroite, régulière, glabre; style linéaire, long de 14 mm; stigmate punctiforme. Placentas stipités par une lame aussi longue que la loge ou terminée à la base par une brève carène libre.

Fruit cupulo-globuleux, $6,5 \times 7$ mm, le calice longtemps persistant, les côtes peu prononcées; sommet de l'ovaire peu concave, la couronne atteignant le rebord du réceptacle. Graines oblongues, 1 mm, papilleuses, tégument membraneux de chaque côté du raphé et dilaté au sommet en une vésicule sulquée; funicule plus ou moins persistant.

OBSERVATIONS. — Cette plante est manifestement proche d'*A. mildbraedii*. Elle s'en distingue par les caractères que nous avons indiqués et c'est aussi une planitiaire forestière, presque paludicole, alors que l'*A. mildbraedii* est submontagnard héliophile.

CAMEROUN : *De Wilde 1857*, Mbalmayo en forêt; arbrisseau herbace, haut de 1,50 m (fév.); *Jacques-Félix 4620*, Dengdeng, parmi de grandes herbes en clairière de forêt (juil.); *9140*, Mbalmayo, emplacement marécageux en forêt; haut de 1 m (nov.); *Letouzey 3015*, environs de Bertoua, Mpooundou, bords de ruisseau en galerie claire (fév.); *3991*, environs d'Abong Mbang, rivière Ngoum entre Anpel et Mase, bordure de raphiale marécageuse; haut de 0,50 à 1 m (mai).

***Amphiblemma cymosum* (Schrad. & Wendl.) Naud. (Pl. 6).**

Ann. Sci. Nat. 15 : 51 (= Melast. Mon. 1 : 266), 14 : tab. 7, fig. 7 (1851). Bot. Mag. : tab. 5473 (1864); TRIANA, Trans. Linn. Soc. 28 : 79, tab. 6, fig. 77 (1871); HOOK. f., Fl. Trop. Afr. 2 : 456 (1871); COGN., Mon. Phan. 7, Melast. : 528 (1891); GILG, Mon. Afr. 2, Melast. : 30 (1898); HUTCH. & DALZ., Fl. W. Trop. Afr. 1 : 210 (1927); rev. KEAY, ed. 2, 1 : 252 (1954); JAC.-FÉL., Icon. Pl. Afr. 3 : tab. 66 (1955).

— *Melastoma cymosum* SCHRAD. & WENDL., Sert. Hannov. 1 : 18, tab. 10 (1796); WILLD., Sp. Pl. ed. 4, 2 : 588 (1799); VENTENAT, Hort. Malm. tab. 14 (1803); LOISELEUR, Herb. gén. amat. 2 : tab. 135 (1817); LINK, Enum. Pl. 1 : 397 (1821); RCHB., Mag. Aesthet. Bot. 1 : tab. 43 n° = 21 » (1822); DC., Prodr. 3 : 147 (1828); MARTIUS, Nov. gen. & sp. 3 : 160, tab. 241, fig. 2 (1829).

— *Melastoma corymbosa* SIMS, Bot. Mag. : tab. 904 (1806); basé sur une plante cultivée par LODDIGES à partir de matériel vivant rapporté de Sierra Leone par AFZELIUS; LODD., Bot. Cab. 6 : tab. 984 « = 561 » (1821).

- *Melastoma leonensis* LODD. ex STEUD., Nomencl. Bot. 2 : 116 (1841)¹.
— *Calvoa superba* A. CHEV., Expl. Bot. : 275 (1920); basé sur *Chevalier 18561, 18528* (lectotype), 21575.

TYPE : Plante cultivée dans les serres de Hanovre; supposée, à tort, originaire d'Amérique méridionale; figurée par WENDLAND.

Arbrisseau glabrescent, peu ou pas ramifié, pouvant atteindre 1 m de hauteur; rameaux subquadrangulaires, épais fragiles, subherbacés sous l'inflorescence et remplacés chaque année par un bourgeon sous-jacent. Feuilles longuement pétiolées, grandes, membraneuses : pétiole jusqu'à 10 cm de longueur, arrondi, charnu, fragile; limbe largement ovale-cordé, environ 9 × 15 cm, glabrescent (poils courts très épais à la face supérieure); 5-7(9) nervures principales, nervures secondaires parallèles entre elles et perpendiculaires aux précédentes; marges délicatement dentées-ciliées.

Inflorescence multipare (digitée) de 3 à 5 cymes élémentaires unipares (rarement bifurquées), pouvant atteindre 8 cm et compter chacune de 8 à 12 fleurs bisériées.

Fleur à pédicelle de 1-3 mm, normalement glabre à pubérulente; réceptacle campanulé-oblong, 4-5 mm, glabre à pubérulent; calice à lobes courts, largement triangulaires-obtus, larges de 2 mm pour une hauteur de 1,5 mm, légèrement épaissis-mucronés sur le dos. Corolle rose, normalement glabre; pétales obovales, longs de 1 à 1,5 cm. Grandes étamines à anthère de 7 mm; pédoconnectif arqué de 7-8 mm, avec appendice antérieur claviforme à bilobé de 2-3 mm; filet de 9 mm. Petites étamines à anthère de 5-6 mm; connectif bituberculé en avant et pourvu d'un ergot dorsal obtus; filet de 6 mm. Ovaire profondément inclus dans le tube du réceptacle, adhérent par sa partie fertile (ou logements staminaux très courts), sommet déprimé-cratériforme, la marge périphérique scarieuse libre. Style linéaire. Placentas sessiles.

Fruit campanulé-oblong, pentagonal, la couronne scarieuse de l'ovaire arrive à la bordure du réceptacle. Graines ellipsoïdes-oblongues, finement granulées, avec une membrane de chaque côté du raphé, se dilatant au sommet en une vésicule aérifère; portées par des funicules de longueur variable, qui se désagrègent à maturité.

OBSERVATIONS. — L'espèce varie quelque peu au gré de la robustesse de la plante et de l'environnement. L'inflorescence présente parfois un deuxième verticille de cymes qui peuvent être bifurquées (*Jacques-Félix 1078*). Le calice et la corolle peuvent porter quelques poils glanduleux (*Jacques-Félix 164, 1078*), ou le fruit peut être quelque peu verruqueux (*Chevalier 21575*). Ces « anomalies » réduisent les différences avec d'autres espèces comme *A. mildbraedii* et *A. ciliatum*.

1. On sait mal ce qu'est le *M. leonensis* attribué à LODDIGES par STEUDEL. TRIANA pense que c'est un *Disorlis* ou un *Tristemna*; COGNIAUX le cite avec doute à la suite d'*Amphiblemma cymosum*; GILG le met clairement en synonymie de cette même espèce. Il s'agissait probablement d'une plante rapportée de Sierra Leone par G. DON, cultivée et étiquetée ainsi par LODDIGES.



Pl. 6. — A gauche : *Amphiblemma cymosum* (Schrad. & Wendl.) Naud., illustration par Wendland (Sert. Hannov. I : tab. 10) de la plante cultivée à Hanovre, sur laquelle l'espèce a été décrite ; à droite : *Amphiblemma ciliatum* Cogn., type, *Thollon* 439, P.

GUINÉE : *Adam* 89, Farana, galerie forestière (août) ; *Chevalier* 18501, de Timbo à Ditime ; 18528, chutes de la Ditime (sept) ; *Jacques-Félix* 164, environs de Kindia, gorges sombres de ruisseaux (août) ; 1078, Macenta (août) ; 7136, Sérédou, berges rocheuses du Dian (août) ; *O.R.S.T.O.M.* 2434, de Nzérékoré à Sérédou (mai) ; *Pobéguin* 2174, Pita (juil.). — SIERRA LEONE : *Deighton* 3065, Baiima (sept.) ; *Melville* 87, SW de Leicester (août) ; *Thomas* 3437, Bumbuna (oct.). — LIBERIA : *Linder* 1015, Peahtah (oct.). — CÔTE D'IVOIRE : *Chevalier* 21575, Haute Sassandra, entre Zagoué et Soucourala (mai).

Cette espèce connut une certaine vogue comme plante de serre et fut distribuée dans la plupart des jardins botaniques d'Europe, ce qui explique qu'elle fut souvent décrite et figurée. Ce n'est qu'en 1851 que NAUDIN établit la synonymie entre le *Melastoma cymosum*, que l'on croyait originaire d'Amérique méridionale, et le *Melastoma corymbosum*, que l'on savait provenir de Sierra Leone, alors qu'ils avaient été vraisemblablement distribués tous les deux par A. AFZELIUS.

***Amphiblemma ciliatum* Cogn. (Pl. 6).**

Mon. Phan. 7, Melast. : 528 (1891).

— *Amphiblemma lateriflorum* COGN., Mon. Phan. 7, Melast. : 529 (1891); basé sur *Thollon 245* (P).

— *A. wildemanianum* GILG ex de WILD. & Th. DUR., Ann. Mus. Congo, ser. 2, 1 : 22 (1899); basé sur *Dewèvre 718* (BR).

TYPE : *Thollon 439* (holo-, P).

Arbrisseau de 1 m de hauteur; rameaux charnus, subherbacés, atteignant 6 mm de diamètre, ou plus grêles et ligneux, arrondis à subquadrangulaires, finement furfuracés lorsqu'ils sont jeunes, puis glabrescents. Feuilles longuement pétiolées, membraneuses; pétiole 5-8 cm, finement pubescent à glabrescent; limbe ovale-cordé, 5-9 × 8-15 cm, parfois très étroitement cordé-arrondi à la base, sommet aigu à quelque peu acuminé; poils courts, couchés et épars sur les deux faces dont l'aspect reste glabrescent; de 3 à 5 nervures ascendantes, nervures transversales plus ou moins parallèles; marges serretées-dentées avec cils sur et entre les dents.

Inflorescences furfuracées, terminales et parfois axillaires sur les nœuds encore feuillés; les terminales corymbiformes à pédoncule de 1 cm, formées d'un seul verticille de 3 à 5 cymes subsessiles, atteignant 4 cm et portant de 10 à 15 fleurs bisériées, dressées, contiguës. Fleur à pédicelle de 2-3 mm; réceptacle campanulé, long de 3-5 mm, finement furfuracé et généralement avec poils glanduleux caducs laissant une cicatrice verruqueuse; calice à lobes triangulaires, longs de 2 mm, portant sur le dos des poils mous, étalés, glanduleux. Corolle rose; pétales longs de 10-12 mm, portant des poils glanduleux vers le sommet. Grandes étamines à anthère de 7-8 mm; pédoconnectif de 5 mm avec un appendice antérieur de 1 mm; filet de 5 mm. Petites étamines à anthère de 4 mm; connectif avec un appendice obtus en avant et un ergot obtus à l'arrière; filet de 4 mm. Ovaire profondément inclus, adhérent par sa partie fertile, ou logements staminaux très courts; sommet cratériforme, marge scarieuse libre, éparsément ciliée. Style linéaire, 10 mm. Placentas sessiles. Fruit court, 5 mm de diamètre pour 7 mm de hauteur, pentagonal, normalement avec traces verruqueuses des poils caducs; loges courtes et écailles très accrescentes sur la marge qui conserve parfois quelques cils centripètes. Graines ovo-ellipsoïdes, de 1 mm de longueur totale; avec membrane latérale progressivement dilatée en vésicule aérifère; portées par des funicules de longueur variable qui se désagrègent à maturité.

OBSERVATIONS. — Le type lui-même est un spécimen assez distinct par son aspect végétatif. Il représente un arbrisseau bien frutescent, qui repart juste sous l'inflorescence avec des rameaux grêles et ligneux et des feuilles relativement petites, alors que, plus souvent, les rameaux subherbacés sont remplacés sur une plus grande hauteur. Quant aux floraisons axillaires elles sont sous la dépendance de l'environnement. Ainsi, *A. lateriflorum* Cogn., établi sur des spécimens copieusement fleuris aux aisselles, ne peut être maintenu car le type lui-même présente également des inflorescences terminales. *L'A. ciliatum* se distingue d'*A. cymosum* par les cymes subsessiles plus compactes, par les fleurs nettement sétulo-glanduleuses, par les fruits plus courts.

GABON : *Thollon 245*, Ogooué (mars, avr.); *439*, Ogooué, Lambaréné, en sous-bois (mars); *Le Testu 5210*, Haute Ngounié, entre Mouila et Kembélé (fév.); *Pohéguin*, Lambaréné (a. 1913). — CAMEROUN : *Jacques-Félix 4399*, Adamaoua, berges de la rivière Midal 1 100 m alt. (juil.); *4537*, Bétaré-Oya, galerie du Lom (juil.). — REP. CENTRAFRICAINE : *Tisserant 1995*, région de la Ouaka (60 km N Bambari), chutes du Goumbourou-Wamiré, rochers sous bois (juil.-sept.); *3141*, Bozoum, dans un ravin, arbrisseau de 1,50 m (août). — CONGO : *Bouquet & Sita 2237*, région de Komono, route de Mbila (janv.). — ZAIRE : *Compère 1246* (BR), région de Thysville, forêt galerie sur la Mpioka; suffrutex de 1 m (janv.); *Devred 814* (BR), Bas Congo, riv. Mvuzazi; haul de 0,50 m (oct.); *Dewèvre 718* (BR); *Dupuis 80* (BR), Bingila; lisière de bois; *Gillet 3606* (BR), Kisantou, Madimba (a. 1903); *Hombert 54* (BR), Mayombe, Luki-Bloc; arbuste en forêt secondaire (mars); *Wagemans 1875* (BR), Mayombe, riv. Luki, vieille forêt secondaire (janv.); *Willems 239* (BR), Mayombe, Kizu (mars); *Demeuse 100, 109* (BR), Kasai, Nsadi (janv.).

Amphiblemma heterophyllum Jac.-Fél., sp. nov. (Pl. 7).

Affinis A. setosi Hook. f., *foliis dissimilibus, serrato-ciliatis, sparse setulosis; setis receptaculi et calycis filiformibus, non glandulosis, differt.*

Arbuseula; ramis gracilibus, teretibus, primo furfuraceis demum glabris. Folia inaequalia; majores petiolo gracili, 2,5 cm longo; lamina ovato-lanceata, 2,5 × 6 cm; breviores petiolo 0,6 cm; lamina ovata, 1,2 × 1,7 cm; sparsim utrinque setulosis, setis usque 1 cm longis, filiformis; 3-5 nervis, prominulis, subius furfuraceis; narinibus serrato-ciliatis.

Cymae terminales, 3-5 florum. Flos pedicello gracili, 5 mm longo, furfuraceo vel 2-3 setis; receptaculo et calyce hirsutis, setis filiformis, usque 8 mm longis. Receptaculum anguste campanulatum, 5 mm longum; lobi calycis anguste triangulati, 3 mm longi. Corolla rosea; petalis 10 mm longis, setulo-glandulosis sursum apice. Stamina majora, anthera 5 mm longa; pedoconnectivo arcuato, incrassato, 3 mm longo, autice producto, appendice claviformi 1 mm longi; filamento 5 mm longo. Stamina minora, anthera 3,5 mm longa; connectivo autice tuberculato, postice obscure calcarato; filamento 4 mm longo. Ovarium et fructus non visi.

TYPE : *N. Hallé & J.-F. Villiers 5105* (holo-, P).

Arbrisseau; tiges grêles, ligneuses, arrondies, finement et densément furfuracées, puis glabrescentes; entrenœuds relativement courts, 1,5 cm. Feuilles pétiolées, pourpres à la face inférieure, inégales sur la même paire; pétiole de 0,6 à 2,5 cm, grêle, arrondi, densément furfuracé; limbe membraneux, étroitement cordé et asymétrique à la base, obscurément acuminé au sommet, les deux faces avec soies très éparées, filiformes, non glanduleuses atteignant 1 cm; lancéaté et 2,5 × 6 cm chez les grandes



Pl. 7. — *Amphiblemma heterophyllum* Jac.-Fél. : 1, aspect général $\times 2/3$; 2, étamine externe $\times 6$; 3, étamine interne $\times 6$; 4, détail de 3 $\times 12$; 5, fruit $\times 4$. D'après Hallé et Villiers 5105.

feuilles, ovale et $1,2 \times 1,7$ cm chez les petites; 3(5) nervures ascendantes peu marquées, finement furfuracées à la face inférieure, nervures transversales lâches; marges serretées, avec un long cil sur chaque dent.

Cymes terminales, ombelliformes, 3-4 flores. Fleurs pédicellées, hirsutes; pédicelle grêle, long de 5 mm, furfuracé et pouvant porter une ou quelques soies hérisées; réceptacle obconique, long de 5 mm, furfuracé ou non, hérissé, ainsi que les lobes du calice, de longues soies filiformes atteignant 8 mm; lobes du calice étroitement triangulaires, longs de 3 mm, finement sétacés à l'apex. Corolle rose; pétales longs de 10 mm, portant vers le haut quelques soies raides à glande oblongue. Grandes étamines à anthère arquée de 5 mm; pédoconnectif arqué, épaissi vers le tiers inférieur, long de 3 mm, avec appendice antérieur claviforme de 1 mm. Petites étamines à anthère de 3,5 mm; connectif avec appendice antérieur de 0,3 mm et ergot obtus de 0,2 mm; filet de 4 mm.

Caractères de l'ovaire et du fruit non observés.

OBSERVATIONS. — Malgré ses feuilles serretées-ciliées cette espèce appartient bien au groupe de l'*A. setosum* par ses caractères fondamentaux et non à celui de l'*A. cymosum*.

GABON : N. Hallé & J.-F. Villiers 5105, Mt Cristal, pentes du Mt Méla; fl. roses; dessous des feuilles plus ou moins rouge grenat (fev.).

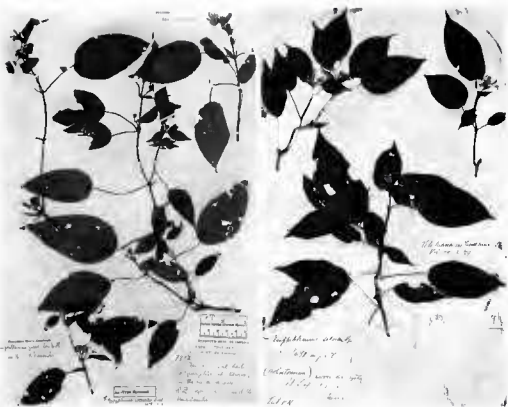
Amphiblemma setosam Hook. f. (Pl. 8).

Fl. Trop. Afr. 2 : 456 (1871); TRIANA, Trans. Linn. Soc. 28 : 70 (1871).

TYPE : *Mann 1681a* holo-, K!).

Arbrisseau ligneux, haut de 0,50 à 1,75 m, ramifié, buissonnant; rameaux jeunes obscurément quadrangulaires, furfuracés, souvent avec des soies capitées éparses, plus nombreuses sur les nœuds; puis devenant ligneux, arrondis, glabrescents. Feuilles longuement pétiolées, quelque peu inégales sur le même nœud, d'aspect glabrescent; pétiole grêle, arrondi, long de 2-8 cm, densément furfuracé, parfois avec quelques soies capitées; limbe ovale à ovale-elliptique, $4,5 \times 7-10$ cm, largement arrondi, tronqué ou cordé à la base, modérément acuminé, glabrescent au-dessus ou avec quelques soies robustes et courtes, éparsément poilu en dessous, principalement sur les nervures; de 5-7 nervures ascendantes, nervures transversales parallèles, peu nombreuses; marges pratiquement entières, très lâchement et minutieusement indentées avec un cil court dans le sinus.

Cymes terminales, contractées, subsessiles, multipares, formées de 2 à 4 cymes digitées, unipares, réduites à 2 ou 3 fleurs, l'ensemble étant ombelliforme avec 6 à 12 fleurs; axes furfuracés avec quelques soies capitées. Fleur à pédicelle de 2-3 mm; réceptacle étroitement campanulé, long de 5 mm; calice à limbe ondulé et lobes réduits à des dents étroitement triangulaires, longues de 2 mm; des soies capitées de 3 mm, sur le réceptacle et le calice, plus nombreuses et plus robustes sur les lobes, s'ajoutent à la pubes-



Pl. 8. — A gauche : *Amphiblemma gossweileri* Exell, lycop. Gossweiler 7817. BM; à droite : *Amphiblemma setosum* Hook. f., type, Mann 1681 a. K.

cence. Corolle rose; pétales longs de 16 mm, dissymétriques, ciliés de soies capitées vers le sommet. Grandes étamines à anthère de 7 mm; pédoconnectif arqué, long de 4-5 mm, prolongé en avant d'un appendice claviforme de 2 mm; filet de 7 mm. Petites étamines à anthère de 5 mm; connectif court, pourvu en avant d'un appendice redressé, court, bilobé, et, en arrière, d'un ergot obtus; filet de 5,5 mm. Ovaire profondément inclus, adhérent jusqu'à la moitié; partie libre représentée par la couronne cratériforme très développée; style long de 15 mm. Placentas sessiles, aussi longs que la loge.

Fruit obconique-urcéolé, ovaire cratériforme, plus court que le réceptacle; calice longtemps persistant, finalement détruit avec la partie libre du réceptacle, laissant le fruit glabre, obconique, long de 7 mm. Graines mûres non connues.

OBSERVATIONS. — Malgré quelques récoltes on connaît encore mal la variabilité chez cette espèce. C'est l'*Amphiblemma* le plus frutescent : LE TESTU précise « buisson de 1,75 m ».

GABON : *Chevalier 26976*, Agonenzork, sur le moyen Komo, en forêt (oct.); *N. Hallé & J.-F. Villiers 4289*, bords du Komo à Mbel, herbe raide, dressée, axe et pétioles rouges, en fruit (janv.); *4430*, chutes de Kinguélé de la rivière Mbei, en sous-bois; haut de 0,40 m, feuilles vert clair, fleurs roses (janv.); *Le Testu 2161*, Ngounié, vallée de la Waka à Moundou (oct. 1916); *5041*, Haute Ngounié, Moundou; buisson de 1,75 m (oct. 1927); *Mann 1681a* (K), Monts Cristal (1862); *Thollon 440*, Ogooué, ile Ozangué-Ningué (mars).

***Amphiblemma gossweileri* Exell (Pl. 8).**

Journ. Bot. **67**, suppl. : Gossw. Pl., Polypet. : 182 (1929); A. & R. FERN., Consp. Fl. Angol. **4** : 165 (1970).

TYPE : *Gossweiler 7817* (holo-, BM!, iso-, COI!).

Arbrisseau ramifié; tiges grêles, ligneuses, dressées, obscurément quadrangulaires, pubescentes, puis précocement glabrescentes, plus ou moins épaissies aux nœuds. Feuilles pétiolées, glabrescentes; pétiole grêle, long de 3 à 7 cm, pubescent à glabrescent; limbe ovale-lancéaté, jusqu'à 4×9 cm, arrondi-cordé à la base, acumen obtus, avec quelques rares soies éparses à la face supérieure, glabre en dessous; de 3 à 5(7) nervures ascendantes peu prononcées, nervures transversales espacées; marges entières ou obscurément et lâchement indentées avec un cil dans le sinus.

Cymes terminales, parfois précédées de cymules axillaires, subsessiles (pédoncule 1 cm), formées de 2 à 5 cymes unipares, digitées, réduites à 2 ou 3 fleurs, l'ensemble formant une inflorescence contractée. Fleurs subsessiles; réceptacle obconique, 4×6 mm, furfuracé, avec quelques soies glanduleuses hérissées, plus denses sur les lobes du calice, puis plus ou moins caduques; lobes du calice longs de 1 mm, triangulaires. Corolle pourpre; pétales oblongs, 6×12 mm, avec quelques soies glanduleuses vers le sommet. Grandes étamines à anthère de 5 mm; pédoconnectif long de 1,5 mm, épaissi, prolongé en avant d'un appendice claviforme de même longueur; filet de 5 mm. Petites étamines à anthère de 3,5 mm; connectif prolongé en avant d'un appendice de 0,5 mm, dressé, oblong, émarginé à bilobé, et en arrière d'un ergot obtus de 0,5 mm; filet de 4 mm. Ovaire non observé; style de 10 à 11 mm.

Fruit et graines non observés.

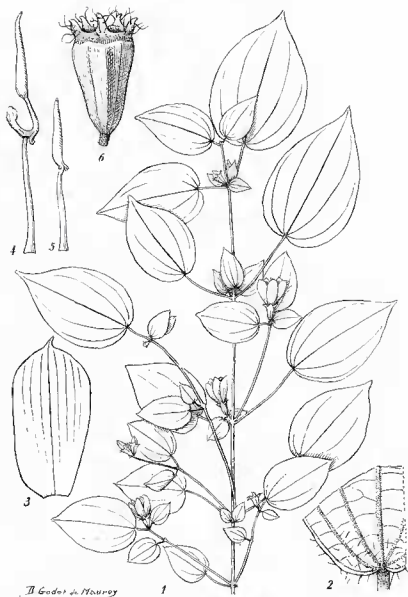
GABON : *Lecomte 36*, forêt S.W. de Kitabi (déc.). — ANGOLA : *Gossweiler 7817*, Cabinda, forêt du Mayombe, Mt Mbulu, riv. Nzanza (fév.).

var. ***humifusum*** Jac.-Fél., var. nov. (Pl. 9).

A varietate typica, foliis minoribus; floribus minoribus, dispersis; receptaculo glabrescenti; setis clayctis non glandulosis; petalis glabris; connectivo staminum majorum calcarato, differt.

TYPE : *Farron 4850* (holo-, P).

Sous-arbrisseau jusqu'à 0,50 m de hauteur ou étalé; ligneux à la base, ramifié sur la plupart des nœuds, ou avec bourgeons feuillés aux



B. Godeot de Mauroy

Pl. 9. — *Amphiblemma gossweileri* var. *humifusum* Jac.-Fél. : 1, aspect général $\times 2/3$; 2, détail de feuille $\times 2$; 3, pétale $\times 4$; 4, étamine externe $\times 8$; 5, étamine interne $\times 8$; 6, fruit $\times 4$. D'après *Farron 4858*.

aisselles; plus ou moins hétérophylle; tiges arrondies, relativement épaisses, mais molles et subherbacées à leur extrémité, peu renflées aux nœuds, furfuracées puis glabrescentes. Feuilles diversement égales ou inégales sur la même paire, pétiolées, molles; pétiole grêle, long de 1 à 3 cm, densément furfuracé; limbe ovale, jusqu'à $3,5 \times 6,5$ cm, arrondi-cordé à la base, acumen obtus au sommet, furfuracé et poils courts dispersés à la face supérieure, poils plus rares à la face inférieure, mais nervures densément furfuracées; 3-5 nervures peu prononcées, nervures transversales espacées; marges entières, ciliées.

Fleurs généralement solitaires, dispersées soit à l'aisselle des feuilles, soit à l'extrémité des tiges principales et des rameaux latéraux, subsessiles; réceptacle obconique, obscurément 5-gone, $2,5 \times 4$ mm, finement furfuracé; calice à limbe de 1 mm et lobes triangulaires, longs de 1,5-2 mm, charnus, carénés-aigus au sommet, avec quelques soies filiformes, non glanduleuses, longues de 1 à 2 mm. Corolle blanche, rose ou pourpre; pétales oblongs, 3×7 mm, mucronés, glabres. Grandes étamines à anthère de 3 mm; pédoconnectif de 2 mm avec appendice claviforme, dressé, de même longueur, et ergot dorsal de 0,5 mm, tronqué-émarginé; filet de 4 mm. Petites étamines à anthère de 2,5 mm; connectif sans appendice antérieur ou obscurément bituberculé, ergot postérieur de 0,2 mm, tronqué; filet de 3 mm. Ovaire égal aux $2/3$ du réceptacle, avec couronne épigyne dressée, membraneuse. Style de 7 mm.

Fruit étroitement obconique, 4×8 mm; glabrescent sur le réceptacle, plus ou moins sétuleux sur le calice marcescent; sommet cratériforme, atteint le rebord du réceptacle. Graines non connues.

OBSERVATION. — La plante récoltée par FARRON et par N. HALLÉ est manifestement distincte d'*A. gossweileri* représenté par les spécimens de GOSSWEILER et de LÉCOMTE. Il nous a cependant paru préférable de l'y rattacher en tant que variété. On note une sériation par réduction des différents organes, de la fleur en particulier, allant d'*A. setosum* à *A. gossweileri* et *A. gossweileri* var. *humifusum*, ces trois taxa étant par ailleurs étroitement apparentés.

CONGO : Farron 4850, environs de Pointe Noire, 5 km de Sounda sur la route de Kakamoeka; fleurs roses (janv.). — GABON : N. Hallé 1170, près de l'Ivindo, forêt humide de Makokou; fleurs blanches (fév.).

***Amphiblemma cuneatum* Jac.-Fél., sp. nov. (Pl. 10).**

Affinis *A. setosum* Hook. f., foliis minoribus, angustioribus, basi cuneatis, 3-nerviatis; floribus minoribus, differt.

Frutex ramosus, 0,30 m altus; ramis gracilibus primo furfuraceis, sparse hirsutis, demum glabris. Folia petiolo gracili, 3 cm longo, furfuraceo, sparsim hirsello. Lamina anguste elliptico-lanceolata, $1,7 \times 8$ cm, basi cuneata, acumine obtuso; glabrescens vel setis sparsim utrinque; 3 nervis; marginibus integris sparsim ciliatis.

Cymae terminales, pauciflorae. Flos pedicello 3 mm longo. Receptaculum anguste obconicum, 3×4 mm, setis glandulosis sparsis; lobi calycis late triangulari, acuti, $1,5-2 \times 1,2$ mm. Corolla rosea; petalis 11 mm longis. Stamina majora, anthera 5 mm longis; pedoconnectivo 5 mm longo, antice producto, appendice 1,2 mm longo, truncato; filamentis



Pl. 10. — *Amphiblemma cuneatum* Jac.-Fél. : 1, aspect général $\times 2/3$; 2, détail feuilles et rameaux $\times 2$; 3, étamine externe $\times 8$; 4, fruit $\times 4$. D'après Hallé et Villiers 4710.

5 mm longo. Stamina minora incognita. Ovarium valde inclusum. Stylus linearis, 10-12 mm longis.

Fructus obconicus, 5 mm longus; ovario receptaculum aequanti.

TYPE : N. Hallé & J.-F. Villiers 4710 (holo-, P).

Arbriiseau ramifié, sympodial, haut de 0,30 m, ligneux, glabrescent, à entrenœuds courts. Rameaux plutôt grêles, furfuracés, avec, çà et là,

quelques soies hérissées, puis précocement glabres. Feuilles longuement pétiolées, glabrescentes; pétiole grêle, jusqu'à 3 cm, furfuracé, parfois avec quelques soies hérissées; limbe étroitement elliptique-lancéolé, jusqu'à 1,7 × 8 cm, très atténué en coin à la base, obscurément acuminé au sommet, acumen obtus; avec quelques soies très dispersées sur les deux faces ou glabre à la face supérieure; 3 nervures ascendantes, furfuracées en dessous, nervures transversales parallèles, espacées; marges entières avec quelques cils.

Cymes terminales, uni- ou pauci-flores; réceptacle étroitement obconique, 3 × 4 mm, raccordé au pédicelle de 3 mm; soies étalées, glanduleuses, longues de 1-1,5 mm, dispersées sur le réceptacle et le calice; lobes du calice largement triangulaires, 1,5-2 × 1,2 mm, très aigus. Corolle rose; pétales longs de 11 mm avec quelques poils glanduleux vers le sommet. Grandes étamines à anthère de 5 mm; pédoconnectif long de 5 mm, épaissi vers le tiers inférieur, appendice antérieur de 1,2 mm, épais, tronqué; filet de 5 mm. Petites étamines non connus. Ovaire profondément inclus. Style de 10-12 mm.

Fruit obconique, long de 5 mm; ovaire atteignant le rebord du réceptacle; calice marcescent et poils glanduleux longtemps persistants.

OBSERVATION. — Cette plante est apparentée à *A. setosum*, mais elle s'en distingue immédiatement par ses feuilles cunées à 3 nervures.

GABON : *N. Hallé & J.-F. Villiers 4710*, Mt Cristal, 6 km au sud d'Assok, sous-bois; arbuscule de 0,30 m; fl. roses; feuilles vert pâle (janv.); nous citons avec réserve un spécimen stérile : *Chevalier 26976*, Ahiémé, Moyenne Como (oct.).

Amphiblemma hallei Jac.-Fél., *sp. nov.* (Pl. 11).

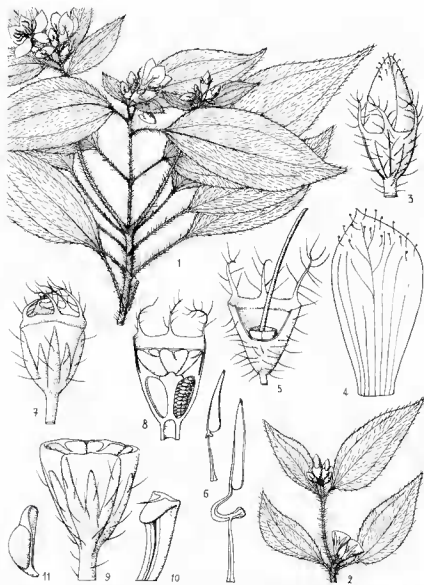
Affinis A. setosi Hook. f., *ramis et foliis hirsutis; lobis calycis linearibus; setis receptaculi et calycis non glandulosis, differt; a A. mollis* Hook. f., *foliis lanceolatis; receptaculo sparsim setuloso; lobis calycis anguste linearibus, non appendiculatis; ovario non exserto, differt.*

Frutex erectus, ramosus, 0,40-1 m altus, hirsutus, frequenter rufo-purpureus; ramis gracilibus, teretibus, hirsutis. Folia plus minusve inaequalia; petiolo gracili, 2-3 cm longo, dense furfuraceo-hirsuto. Lamina lanceolata vel lanceata, utrinque hirsuta; 3 nervis; marginibus integris.

Cymae terminales, subsessiles, contractae, 3-8 florum. Flos brevipedicellati. Receptaculum anguste campanulatum, 2,5 mm longum; lobi calycis lineares, vel anguste lineares, remoti, receptaculum aequantes; receptaculum et calyx furfuracei, hirsuti; setis filiformibus, non glandulosis. Corolla rosea; petalis oblongo-obovatis, 11 mm longis, setulo-glandulosis versus apicem. Stamina majora, anthera 6 mm longis; pedoconnectivo valde arcuato, inerassato, antice producto, appendice truncato inerassato; filamentum 5 mm longo. Stamina minorum, anthera 4 mm longis; connectivo antice brevibituberculato, postice calcarato obtuso; filamentum 3 mm longo. Ovarium inclusum, vertice concavum; margo coronae papillosum, 5-segmentatus, plus minusve 5 setis centripetis. Stylus linearis, 10 mm longus. Placentae sessiles.

Fructus late obconicus, 6 mm longus; 5(10) costatus, albiviridis; ovario crateriformi, receptaculum aequanti. Semina oblonga, hilo basali persistenti, raphe in appendicem tumidam superantem producta.

TYPE : *N. Hallé 2261* (holo-, P).



Pl. 11. — *Amphiblemma hallei* Jac.-Fél. : 1 et 2, aspect général $\times 2/3$; 3, bouton floral $\times 3$; 4, pétale $\times 4$; 5, réceptacle et calice en coupe partielle $\times 4$, 6, étamine des deux verticilles $\times 4$; 7, jeune fruit $\times 4$; 8, jeune fruit coupé $\times 4$; 9, fruit mûr $\times 4$; 10, détail d'un segment de la couronne montrant une soie centripète $\times 4$; 11, graine $\times 20$. D'après Hallé 2261 (del. : H. LAOURDEDEU).

Arbrisseau dressé, ramifié, haut de 0,20 à 0,40 cm, parfois jusqu'à 1 m; souvent rougeâtre; rameaux grêles, arrondis, d'abord densément furfuracés et hirsutes par des poils glanduleux étalés et des soies hérissées, puis glabrescents. Feuilles pétiolées, allongées, hirsutes, parfois inégales dans la même paire; pétiole grêle, long de 2-3 cm, densément furfuracé et hirsute; limbe elliptique lancéolé, 4 × 8 cm, arrondi ou en coin à la base, obscurément acuminé-obtus au sommet; hirsute sur les deux faces, surtout à la face inférieure sur les nervures, dont les soies sont souvent rougeâtres; 3 nervures ascendantes, peu saillantes, nervures transversales fines, parallèles, espacées; marges entières.

Cymes terminales, subsessiles, contractées, 3-8 flores; anciennes infrutescences apparemment latérales par dépassement sympodial des rameaux. Fleurs brièvement pédicellées; réceptacle étroitement campanulé, long de 2,5 mm; calice à limbe dressé et à lobes distants, linéaires, à étroite ment triangulaires, flexueux, aussi longs que le tube; réceptacle et calice furfuracés et hérissés de soies filiformes non glanduleuses. Corolle rose; pétales obovales oblongs, longs de 11 mm, pourvus de poils capités vers le sommet. Grandes étamines à anthère linéaire-subulée, longue de 6 mm; pédococonnectif plus court que l'anthère, fortement arqué, épaissi sur le dos, comprimé latéralement, prolongé en avant par un appendice claviforme épais, à tête mamelonnée-lobée; filet de 5 mm. Petites étamines à anthère de 4 mm; connectif pourvu en avant d'un appendice bilobé, court, et d'un ergot obtus en arrière; filet de 3 mm. Ovaire adhérent sur la moitié de sa longueur; couronne à marge papilleuse, 5-segmentée, chaque segment porte de 1 à 2 soies tournées vers le centre. Style linéaire, long de 10 mm, stigmaté punctiforme. Loges courtes, placentas sessiles.

Fruit obconique, cratériforme, long de 6 mm, 5-côtelé, blanchâtre, pédicelle légèrement accrescent, 3 mm; couronne accrescente atteint le bord du réceptacle; calice marcescent, contracté, puis caduc; le fruit, qui persiste longtemps sur la plante, est finalement marginé par la couronne dont les segments sont épaissis et pourvus de 1 à 2 soies indurées, centripètes. Graines oblongues, 0,9 mm, lisses, tégument membraneux de chaque côté du raphé et dilaté au sommet en une vésicule étroite, sulquée; funicule persistant.

OBSERVATIONS. — Cette plante est apparentée à *A. setosum*, mais elle s'en distingue immédiatement par son indument copieux, hérissé et aussi par quelques autres bons caractères. Certains spécimens diffèrent quelque peu du type par les lobes du calice plutôt étroitement triangulaires que linéaires, se rapprochant ainsi de ceux d'*A. setosum*. Les feuilles sont plus coriaces, l'indument plus dense et plus rougeâtre sur les récoltes de la Ngounyé.

GABON : *N. Hallé* 2261, 2416, Abanga chantier, sur pentes rocheuses en forêt; arbuste pouvant atteindre 1 m, souvent moins; pétiole et nervures rougeâtres (jun); *N. Hallé & J.-F. Villiers* 5259, Mt Cristal, 6 km S.W. de Méla, forêt de pente du Mt Mvélakéné; arbuscule ligneux, rameux, haut de 0,35 m; pétiole rouge, fl. roses; grégaire (fév.); *Le Testu* 5781, Haute Ngounyé, Etoughi (Noumbo); fl. roses (nov.).

ESPÈCES EXCLUES

Amphiblemma grandifolium A. Chev., cf. *Dicellandra barteri* Hook. f.

Amphiblemma ludwigii Gilg, cf. *Calvoa hirsuta* Hook. f.

Amphiblemma acaule Cogn., cf. *Haplophyllophorus acaulis* (Cogn.)
A. & R. Fern.

Amphiblemma seretii (De Wild.) Brenan, cf. *Haplophyllophorus*
seretii (De Wild.) A. & R. Fern.

ESPÈCES MAL CONNUES

Amphiblemma polyanthum Gilg & Lederm., syn. probable d'*A. mildbraedii* Gilg.

Amphiblemma erythropodum Gilg, syn. probable d'*A. molle* Hook. f.
ou d'*A. mildbraedii* Gilg.

SYNONYMES NOUVEAUX

Amphiblemma riparium Gilg, cf. *A. molle* Hook. f.

Amphiblemma lateriflorum Cogn., cf. *A. ciliatum* Cogn.

Amphiblemma wildemanianum Gilg, cf. *A. ciliatum* Cogn.

Laboratoire de Phanérogamie,
Muséum - PARIS.